Collège Anne Frank
Bussy Saint Georges

Rentrée 2025-2026

Parents 6ème

Equipe de Direction élargie

- Le Principal :
  M. SANCHEZ
- Le Principal adjoint :
  M. DALINVAL
- L'Adjoint-Gestionnaire :
  M. QUIROGA
- La Secrétaire de direction :
  Madame VUONG
- La Conseillère Principale d'Education :
  Madame VIGNERON

Structure de l'établissement

- 5 divisions en 6ème
- 5 divisions en 5ème
- 5 divisions en 4ème
- 5 divisions en 3ème
- 1 dispositif UPE2 A (20/20 élèves)

- 520 élèves (à la date du 04/09/24)
- 39 enseignants

Associations des parents d'élèves

- Adresses de contact associations parents d'élèves :
- AAPE : M. FORESTIER
- aapebussy.annefrank@gmail.com

- FCPE : fcpe.annefrank.bussy1@gmail.com

Eléments de structure et enseignements obligatoires

- Latin en 5ème , 4ème, 3ème (+Grec)
- classe défense 3ème
- Section sportive escalade de la 5ème à la 3ème
- Bilangue mandarin en 6ème puis LV2 en 5ème

Les enseignements facultatifs font l'objet d'un engagement sur toute la durée de la scolarité au collège, mais sont assurés sous couvert de places disponibles.

Etre parents en classe de 6eme

Quelques points essentiels durant cette année scolaire :

- **Dialoguer** avec votre enfant, lui poser des questions sur sa journée, s'intéresser à sa vie de collégien, regarder son carnet de correspondance.

- Suivre au quotidien les devoirs et leçons, se tenir informé(e) de ses notes et éventuelles punitions (pronote).

Votre enfant ne doit pas faire son travail au dernier moment!!

- **Donner de bonnes conditions de travail à votre enfant :**

- afficher son emploi du temps
- avoir un endroit calme pour travailler
- avoir un endroit personnel pour ranger ses affaires de classe
- couvrir les livres
- posséder les fournitures demandées
- tenir les cahiers propres
- se coucher tôt (sans téléphone, sans tablette…)
- aider à la préparation du cartable pour le lendemain, pas le matin même!

… la confiance ne se donne pas forcément, elle se gagne…

- **Vérifier quotidiennement <u>l'agenda (1ère source pour le travail à faire),</u> le carnet de correspondance (et Pronote de préférence sur ENT).**

  Vous y trouverez des notes d'informations sur les activités du collège, le suivi du travail de votre enfant et la liaison avec les professeurs.

  Attention aux plages nécessaires de déconnexion!

- **Contrôler** ses échanges sur les réseaux sociaux, ses contacts (pour rappel la loi de juillet 2023 fixe la majorité numérique à 15 ans).

- **Contacter l'établissement** dès que nécessaire.

DEVOIRS FAITS

- Le dispositif national « Devoirs faits » a pour objectif de **proposer aux élèves, dans l'établissement mais en dehors des heures de classe, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs.**
- Chaque enfant a ainsi la possibilité de travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.
- Ce dispositif est <u>obligatoire</u> pour les élèves de 6ème depuis la rentrée 2023 (26ème heure de l'EDT)

Emploi du temps

- Provisoire jusqu'au vendredi 19 Septembre 2025
- Définitif à partir du lundi 22/09 (EDT communiqués entre le mercredi 17 et le vendredi 19.09)

- Semaine A – semaine B
- Les groupes (français/ mathématiques/ sciences/ dédoublements). Chaque EDT sur pronote est individualisé.
- Changements ponctuels en cours d'année : EDT actualisé en temps réel.

EXEMPLE d'EMPLOI DU TEMPS

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
08h35	SVT MARCOLLET A.. 208		MATHS BAAMR R. POINSIGNON E. 211	PHYSIQUE-CH... BEDUNEAU C. 207	EDUCATION MUSICALE ESCANDE S. E-2
09h35	1/2 HIST.GEO.EN.MOR.CIV. SIMON V. 105	FRANCAIS TONDER L. 204	1/2 MATHEMATIQUES POINSIGNON E. 211	1/2 ANGLAIS OLIVIER C. 109	1/2 ANGLAIS OLIVIER C. 109
10h45	1/2 MATHEMATIQUES POINSIGNON E. 211	1/2 ANGLAIS OLIVIER C. 109	1/2 SCIENCES BEDUNEAU C. MARCOLLET A. 207	1/2 EPS DUBREUIL L.	1/2 FRANCAIS TONDER L. 204
11h45	LANZETTA $ofia, PETRA$HCHU... ANGLAIS UPE2A RODENAS C. 107	LANZETTA $ofia, PETRA$HCHU... HISTOIRE -GEO UPE2A AUZANNEAU V. 104	1/2 ANGLAIS OLIVIER C. 109		
12h45					
13h05	ARTS PLASTIQUES BRISSET M. 113	1/2 EPS DUBREUIL L.			1/2 HIST.GEO.EN.MOR.CIV. SIMON V. 105
14h10	1/2 FRANCAIS TONDER L. 204			1/2 MATHEMATIQUES POINSIGNON E. 211	1/2 FRANCAIS TONDER L. 204
15h20	1/2 HIST.GEO.... SIMON V. 105 Q2 (18/36) / 6EME4P.2 HIST.GEO.EN.... SIMON V. 105	1/2 MATHEMATIQUES POINSIGNON E. 211		1/2/3 6EME4P.1 FRANCAIS TONDER L. 204 / 6EME4P.2 FRANCAIS TONDER L. 204	TECHNOLOGIE ASAGIDERE E. 101
16h20	VIE DE CLASSE ESCANDE S. E-2	SVT MARCOLLET A.. 208		6EME4P.1 TECHNOLOGIE ASAGIDERE E. [6EME4P.1]	
17h20					
18h00					

Communication avec l'établissement

- Carnet de correspondance : tout type d'information
- Absence de votre enfant : régularisation avec la vie scolaire
- ENT, Site internet du collège (http://www.annefrankbussy.fr/)
- Attention à activer votre compte, et ne pas passer par celui de votre enfant. En cas d'oubli de mot de passe suivre la procédure sur l'ENT (et si problème contacter la direction mais seulement après avoir effectué la procédure)
- Mail de l'établissement (ce.0772413e@ac-creteil.fr)/ numéro de téléphone (01 64 76 40 70)
- Horaires de la Vie Scolaire à respecter !
- (8h35-10h10 14h05-14h45 15h15-17h10)
- **Les professeurs et la direction ne reçoivent que sur rendez-vous. Si vous venez sans RDV nous ne pourrons pas vous recevoir!**

OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION AU COLLEGE

	Adresses	Informations essentielles
Site	www.annefrankbussy.fr	Actualités du collège, informations diverses,lien Pronote, menu cantine,informations sur les aides sociales (intendance)
ENT / Pronote	Lien sur le site du collège	Absences /communication avec les professeurs, cahier de texte de la classe, notes absences, retards punitions sanctions de votre enfant.
Mails	viescolaire.annefrank@ent77.fr	Absences, Punitions, Renseignements divers
	CPE : sandrine.vigneron@ac-creteil.fr	
	Direction : ce.0772413e@ac-creteil.fr	

QUELQUES DATES A RETENIR

- **Journées d'intégration VTT 6ème (du 23/09 au 26/09).**
- Evaluations en 6ème : du 8/09 au 26/09
- Election des parents d'élèves: vendredi 10octobre2025 (via pronote)
- Deux réunions de remise des bulletins trimestriels :
- 1er trimestre : le 18/12/2025
- 2ème trimestre: le 19/03/2025

Evaluations Nationales de 6ème

L'ÉVALUATION DE DÉBUT DE SIXIÈME

QUI ?	QUAND ?
Tous les élèves de 6e	En septembre
POURQUOI ?	**COMMENT ?**
Avoir une connaissance précise des compétences des élèves pour les aider à mieux apprendre	Sur support numérique (les adaptations et les outils de compensation habituels des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers sont mis en œuvre)

L'évaluation se compose de 2 séances non consécutives et d'1 épreuve individuelle

FRANÇAIS

1 séance collective de 1 heure* et 1 épreuve individuelle de 1 minute

- Compréhension de l'oral
- Compréhension de l'écrit
- Étude de la langue
- Lecture à voix haute

MATHÉMATIQUES

1 heure*

- Nombres et calculs
- Grandeurs et mesures
- Espace et géométrie

* Dont 10 minutes de préparation et 50 minutes de passation

Résultats

La correction est **automatisée**.

Un bilan individuel est partagé avec l'élève et sa famille.

Toutes les réponses aux tests de résolution de problèmes, d'automatismes, de compréhension de l'écrit et de lexique **sont disponibles.**

Accompagnement

L'accompagnement de tous les élèves de 6e est renforcé grâce :

- à l'organisation des enseignements de français et de mathématiques en **groupes de besoins**
- **à Devoirs faits**, rendu obligatoire pour tous les élèves de 6e sur toute l'année
- **aux heures de soutien** pour les élèves les plus en difficulté (dans la limite de 2 heures hebdomadaires supplémentaires)
- **aux Vacances apprenantes*** pendant les vacances scolaires

* pour les élèves volontaires

MENJ - Juin 2024

La « nouvelle 6ème» et le choc des savoirs

Enseignements communs

2/3 du temps **en classe entière**

1/3 du temps **en groupes** en français et en mathématiques*

Éducation physique et sportive	4 h
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h
Français	4 h 30
Histoire, géographie et enseignement moral et civique (EMC)	3 h dont 30 min d'EMC
Langue vivante	4 h
Mathématiques	4 h 30
Sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie	3 h
TOTAL	25 h par semaine

** Jusqu'à 10 semaines en classe entière en français et en mathématiques.*

Des groupes de besoins en français et en mathématiques

Nouveau

Une même ambition pour tous + **Un même programme** pour tous + **Les mêmes attendus** pour tous

Avec des démarches adaptées aux besoins de chaque élève et une progression harmonisée entre les groupes

Pourquoi ?
Pour porter chacun au plus haut de ses aptitudes et ne pas laisser s'installer de difficultés.

Comment ?
Les groupes sont constitués par l'équipe pédagogique du collège en lien avec celle du CM2.

Les résultats des évaluations nationales de 6e et les évaluations des professeurs peuvent guider le chef d'établissement et les professeurs pour les faire évoluer. Les élèves sont regroupés en classe entière en français et en mathématiques à différents moments de l'année jusqu'à 10 semaines.
Ces périodes permettent de poursuivre les apprentissages et de faire le point sur leurs besoins.

Les groupes ne sont pas fixes toute l'année : ils sont évolutifs en fonction des besoins et des compétences des élèves.

Un même programme pour tous

Français

En 6e, l'élève approfondit ses apprentissages en français par des **activités régulières de lecture, d'écriture et d'oral.** Il continue à enrichir également son **vocabulaire** tout en développant des compétences en **grammaire** et en **orthographe** afin de progresser dans l'ensemble des disciplines.

Mathématiques

Grâce à l'école élémentaire, l'élève est prêt en 6e à approfondir ses apprentissages sur **les nombres à virgule, les fractions simples, les pourcentages,** ainsi que **les surfaces et les volumes.** Au cours de l'année, la **pratique régulière du calcul et de la résolution de problèmes** de plus en plus complexes lui permet de développer des automatismes qu'il peut réinvestir afin de **résoudre des situations issues de la vie courante.**

Du 9 au 27 septembre 2024, les élèves passent les évaluations nationales. Elles permettent aux professeurs de disposer de repères en français et mathématiques sur les acquis des élèves. Les résultats des élèves sont transmis aux parents.

Éducation physique et sportive

26 activités physiques et sportives sont définies au niveau national. Une mention particulière est faite au « savoir-nager ». L'élève apprend à se dépasser, respecter les règles, prendre des responsabilités, se connaître et à veiller à sa bonne santé.

Sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie

En SVT, l'élève étudie la grande diversité des formes de vie, leur histoire et les relations qu'elles entretiennent entre elles et avec leur milieu.
En physique-chimie, il apprend à expliquer des phénomènes naturels ou artificiels et s'initie à la démarche scientifique.

Histoire, géographie et enseignement moral et civique

En histoire, l'élève étudie la préhistoire et l'Antiquité, il confronte les faits historiques et les croyances.
En géographie, le programme est centré sur la notion d'habiter. L'élève apprend à localiser la répartition de la population mondiale et la variété des formes d'occupation spatiale dans le monde. En EMC, il apprend le respect d'autrui. Il étudie les valeurs de la République et les notions d'engagement, d'intérêt général et d'esprit civique.

Enseignements artistiques

L'acquisition d'une culture artistique est essentielle. En 6e, l'élève apprend à interpréter et exprimer son avis sur différentes œuvres et formes d'arts. En arts plastiques, il crée et transforme des images. En éducation musicale, il écoute, apprend et interprète des œuvres de différents styles.

Langue vivante

L'élève approfondit sa capacité à écouter et comprendre, réagir et dialoguer, écrire et lire dans une langue vivante tout en poursuivant la découverte de sa culture.

Un accompagnement renforcé

Nouveau

DEVOIRS FAITS
Obligatoire chaque semaine pour tous les élèves de 6e afin d'acquérir de l'autonomie dans leur travail personnel.

SOUTIEN SCOLAIRE
Jusqu'à 2 h supplémentaires de soutien hebdomadaire pour les élèves les plus en difficulté.

STAGES DE RÉUSSITE
Proposés par les équipes pédagogiques pendant les vacances aux élèves volontaires, **les stages de réussite** permettent de travailler en petits effectifs pour combler d'éventuelles lacunes.

Quelques points de vigilance

- Le carnet de correspondance :

- P°3 : droit à l'image;
- P°4 et 5 : liens et numéros utiles
- P° 6 : demandes de rendez-vous;
- P°7-17 : Règlement intérieur et chartes
- P° 19 : passage à l'infirmerie
- P°20-23 : travail et discipline ;

A partir de la p°26 : correspondance entre les familles et l'établissement.

- Les absences :

- Si votre enfant est absent, prévenir la Vie Scolaire le matin même (Téléphone ou ENT/ pronote). Une absence doit être régularisée par écrit le plus tôt possible, soit par un coupon rose dans le carnet de correspondance, via l'ENT (Vie Scolaire).
- Attention pour les absences de demi-pension du jour, elles doivent être déposées absolument avant la fin de la récréation du matin. Les élèves demi-pensionnaires ne peuvent pas sortir avant 13h50

LE REGLEMENT INTERIEUR

- Il définit un code de bonne conduite à l'intérieur du collège afin que votre enfant et le personnel éducatif s'y sentent à l'aise et puissent travailler dans de bonnes conditions. Il est impératif de le signer (élèves ET familles)
- Attention : L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée.

- Les punitions concernent essentiellement les manquements mineurs aux obligations des élèves et les perturbations dans la vie de la classe ou de l'établissement. **Les punitions sont obligatoires et on ne peut y déroger.**

- **Les « croix » pour manquements mineurs sont à vérifier périodiquement dans le carnet de correspondance,**

- Les sanctions disciplinaires concernent les manquements graves ou répétés aux obligations des élèves et notamment les atteintes aux personnes et aux biens. Elles sont posées par la Direction.

POINT SÉCURITÉ

Le contexte

- Actuellement, le plan Vigipirate est au **niveau** Sécurité urgence attentat sur l'ensemble du territoire.
- Le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme.

Vigipirate – Rappel des consignes

- Adulte présent à l'entrée pour assurer l'accueil des élèves.
- Contrôle visuel des sacs (aléatoire)et contrôle <u>systématique</u> de l'identité des personnes extérieures à l'établissement (pièce d'identité)
- Interdiction de stationnement et vigilance aux abords des établissements (comportements suspects)
- Limiter les attroupements.
- Exercice (PPMS): fin avant les vacances de la Toussaint

FONCTIONNEMENT DE LA DEMI-PENSION (M. QUIROGA)

- Cuisine autonome : **repas fabriqués sur place** par des cuisiniers
- Beaucoup de dossiers incomplets à ce jour (procédure et lien sur l'ENT 77). Attention à régulariser rapidement (condition nécessaires pour recevoir sa carte),
- Inscription annuelle mais modifiable par trimestre : **il n'y a qu'un forfait « 4 jours » depuis cette année.**
- **Facturation mensuelle** par le Département en fonction du forfait choisi et d'un tarif repas qui dépend de votre QF: de 1.19€à 5.10€ le repas.
- **attention les repas non pris ne sont pas déduits sauf cas prévus dans le règlement de demi-pension**
- **Tarif repas hors forfait ou ponctuel externe: 6.50€**
- *** PAI à mettre en place en cas d'allergie(s) alimentaire(s)**

Bourses des collèges

- **Si vous n'avez pas souscrit à la demande d'étude automatique de bourse merci de vous rapprocher de l'Intendance via l'ENT (M. N'DONGA/ intendance)**

- **-la procédure se fait en ligne via le portail scolarité-service avec compte EDUCONNECT du collège ou France CONNECT(à privilégier plutôt que la « version papier »).**

- **-Montant annuel qui dépend du nombre d'enfants à charge et des revenus**

- **Versement trimestriel (fin décembre/fin mars/début juillet)**

Fonds social du collège (cantine ou autres dépenses scolaires)

- Aide destinée aux familles ayant des difficultés ponctuelles ou avérées, et ne pouvant pas obtenir les aides précédentes ou pour lesquelles elles sont insuffisantes : **dossier à constituer et à remettre au service intendance pour examen par l'assistante sociale du collège (Madame LE QUERE).**
- **Fonds très limités donc il faut veiller à effectuer les autres demandes d'aides possibles dans les délais.**
- **Autres aides** : solliciter Mme LE QUERE, Assistante sociale du collège (sur l'ENT)

SUITE DE LA REUNION:
Réunion avec le professeur principal et l'équipe pédagogique(19h15-20h)

CLASSES	PROF.PRINCIPAL	SALLES
6ème 1	M. ESCANDE	E 2
6ème 2	Mme TONDER	E 1
6ème 3	Mme LANDE	E 3
6ème 4	Mme BEDUNEAU	E 4
6ème 5	M. MARCOLLET	E 6